

Paris, le mercredi 3 janvier 2007

Circulaire : 001-07

Émetteur : Direction de la Prospective et des Ressources Humaines Affaire suivie par Denis-Yves Lesault

Objet : observatoires régionaux 2007

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

En lien avec la mise en œuvre du protocole d'accord du 30 novembre 2004, l'installation des observatoires régionaux et de l'instance nationale de suivi a marqué l'année 2006.

Le bilan d'étape de cette première année est positif. Les dix observatoires ont initié un dialogue social déconcentré autour des référentiels des emplois et des compétences, autour de l'entretien annuel d'évaluation et d'accompagnement et de la politique de rémunération.

C'est la forte implication des organismes qui a permis ce résultat et je vous en remercie.

Il convient désormais d'établir le bilan de mise en œuvre pour l'année 2006. Un questionnaire de remontée d'informations a été élaboré avec les Caisses nationales et validé dans le cadre d'une instance nationale de suivi. Il doit être rempli exclusivement sur internet à l'adresse suivante :

http://www.ucanss.fr/observatoires_regionaux/, **par tous les organismes**, entre le 1er février 2007 et le 23 février 2007.

Vous trouverez en pièce jointe un exemplaire du questionnaire afin de préparer cette saisie. Les codes d'accès qui vous ont été remis l'année dernière restent inchangés.

Les collaborateurs de la Direction de la Prospective et des Ressources Humaines (M. Denis Yves Lesault 01.45.38.81.24, M. Pascal Clément 01.45.38.81.68 et Mme Mireille Dedieu 01.45.38.81.94 - observatoires.regionaux@ucanss.fr) restent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe Renard
Directeur

Document(s) annexe(s) :

- questionnaire 2007,